



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 65276

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la question de la prise en charge médicale des personnes handicapées mentales vieillissantes. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose, en effet, le principe de l'accès de tous à tout, y compris l'accès aux soins. Or tel ne serait pas le cas dans les faits, puisque l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés demande aux pouvoirs publics des moyens nécessaires pour les associations gestionnaires d'établissements afin d'avoir recours ou embaucher des professionnels de la santé pour garantir la santé et la bientraitance des personnes handicapées mentales qui connaissent un vieillissement précoce. En outre, elle demande la mise en place de protocoles de suivi médical individualisé et la mise en oeuvre d'initiatives participant à la sensibilisation et à la formation du corps médical et paramédical, avec les associations. Enfin, elle souhaite la formalisation du parcours de soins, clairement identifiés au sein des établissements de santé et en médecine de ville et le développement de la collaboration des secteurs médico-social et sanitaire. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de répondre aux légitimes attentes des personnes handicapées mentales et à leurs familles.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65276

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11326

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)